

# Accointances

Liliane Jagueneau et Louis Péronnet, deux universitaires de Poitiers et Moncton, étudient les degrés de parenté entre le poitevin-saintongeais et le français acadien

Entretien Aline Chambras Photo Franck Gérard

**L**iliane Jagueneau et Louise Péronnet travaillent sur les régionalismes linguistiques. La première, enseignante à l'Université de Poitiers, étudie et explore le poitevin-saintongeais. La seconde, professeure à l'Université de Moncton, travaille sur la langue acadienne. Elles nous parlent des ressemblances entre ces deux langues. Entretien croisé

**L'Actualité.** – Quels sont les liens qui unissent poitevin-saintongeais, acadien et français ?

**Liliane Jagueneau.** – Le français acadien s'est formé à partir des parlers des colons venus de l'Ouest et du Centre de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le poitevin-saintongeais usité dans les régions d'origine des colons (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime, ouest de la Charente et nord de la Gironde) a donc largement participé à la formation du français acadien, avec le normand et le français. Tandis que le français acadien est une des formes du français, auquel il se rattache très nettement en particulier par ses structures grammaticales (pronoms, conjugaisons...), le poitevin-saintongeais est une langue d'oïl qui se distingue du français par de nombreux traits grammaticaux, phonologiques et lexicaux. On peut dire que le français acadien comme le poitevin-saintongeais sont des langues (c'est-à-dire des moyens d'expression verbaux). Mais attention cela ne signifie pas que le français acadien est une langue différente du français : c'est une des formes du français, comme le français de l'Ouest de la France, de Suisse, du Sud de la France, etc. Quant au poitevin-saintongeais, il

a suffisamment de points communs avec le français pour être considéré comme appartenant à un même ensemble linguistique, à l'intérieur duquel il se différencie suffisamment pour être considéré comme une langue à part. Français acadien et poitevin-saintongeais ont aujourd'hui en commun d'être en situation de langues dominées par la même langue officielle, le français dit «commun», «standard» ou «général».

**Quel est le degré de parenté entre ces langues ?**

**L. J.** – Les analogies entre acadien et poitevin-saintongeais peuvent être considérées sous l'angle historique et sous l'angle sociolinguistique. D'une part, le poitevin-saintongeais est ressenti par les Acadiens comme une forme linguistique ancienne qui est à l'origine de leur parler. D'autre part, ils ont plaisir à retrouver ici, en Poitou-Charentes, des mots que certains pouvaient croire ne relever que d'un état de langue ancien. La parenté entre acadien et poitevin-saintongeais devient ainsi pour les Acadiens un pont supplémentaire avec la France d'aujourd'hui, de même que le poitevin-saintongeais, grâce au français acadien, devient une porte ouverte sur le français du Canada. Sur le plan lexical, plus de 400 mots communs au poitevin-saintongeais et à l'acadien ont pu être recensés. En voici quelques-uns : *achaler* (importuner), *aplangir* (plat), *bènaise* (content), *brailler* (pleurer), *cagouette* (nuque), *écrapoutir* (écraser), *goule* (bouche), *mouillasser* (pleuvoir), *petouner* (maigréer), *remeuil* (pis de la vache), *zirable* (dégoutant). Concernant les ressemblances phonologiques, on retrouve en particulier le «jh» dit aspiré, mais aussi certaines palatalisations et la prononciation de voyelles nasales. La principale différence réside dans le système pronominal : alors que l'acadien utilise les mêmes pronoms personnels sujets que le français, le poitevin-saintongeais utilise les pronoms «i» à la première personne du singulier et du pluriel et «le» à la troisième personne du singulier et du pluriel.



La rue des Acadiens à La Chaussée, près de Loudun (Vienne). Guidés par Isaac de Razilly, colonisateur et gouverneur de l'Acadie, Charles Menou d'Aulnay et Martin le Godelier, seigneur de La Chaussée, ainsi que plusieurs familles issues de cette paroisse ont émigré vers l'Acadie au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### Quel est le degré d'intercompréhension entre Acadiens et Poitevin-Saintongeais ?

Louise Péronnet. – Pour un Acadien, la principale difficulté est relative au système pronominal du poitevin-saintongeais. Cependant, lorsqu'il s'agit de courts extraits, sous forme de dialogue notamment, il est fort probable que le locuteur acadien puisse comprendre. En fait, c'est surtout le système d'écriture du poitevin-saintongeais qui pose un véritable problème de lecture pour les non-initiés. Ainsi, la phrase *E les autres en ménjant bé zéus* (dans *Fille de la terre* de Geneviève Proust-Bouffard) est difficile à déchiffrer pour un Acadien, alors que lue à haute voix cette même phrase ne pose aucun problème, d'autant qu'elle ne comprend aucun pronom inconnu : *Et les autres en mangeant ben zeux*. Au-delà des facteurs d'ordre linguistique, il ne faut pas négliger l'incidence des facteurs culturels. De nombreux termes, par exemple, sont issus du vocabulaire agricole et correspondent à des techniques traditionnelles, comme *guimbarges* et *talbot*, qui ont disparu. Aussi ces mots-là sont peu compris aujourd'hui des Acadiens.

#### Qui parle aujourd'hui le poitevin-saintongeais ou l'acadien ?

L. J. – Aucune enquête précise ne permet de le dire. Le dernier recensement de l'Insee a été accompagné d'une enquête assez détaillée auprès d'un échantillon signi-

ficatif de Français sur les langues pratiquées : les langues d'oïl étaient parmi les langues déclarées les plus pratiquées en France. Il n'y a aucun chiffre à ma connaissance pour l'acadien. Les usages linguistiques sont de toute façon difficiles à mesurer. Néanmoins, une enquête récente auprès d'un groupe d'étudiants de l'Université de Moncton fait apparaître une bonne compréhension du lexique acadien chez les jeunes.

L. P. – En effet, cette enquête fait apparaître qu'au Canada, le taux moyen de rétention des régionalismes est de 56 %, avec de très grands écarts. L'isolement géographique semble être un des principaux facteurs pouvant expliquer pourquoi certaines régions sont plus conservatrices que d'autres sur le plan de la langue. En effet, deux des régions ayant des taux élevés de rétention des régionalismes sont des péninsules : la Nouvelle-Ecosse et la péninsule acadienne. Pour ce qui est du sud-est du Nouveau-Brunswick, la troisième région ayant un taux élevé de compréhension des régionalismes, la raison à invoquer n'est pas vraiment celle de l'isolement géographique mais plutôt d'un isolement linguistique, car cette région est un îlot francophone, encerclé par des communautés anglophones. Quant à la question de la disparition de ces régionalismes, elle semble être le résultat conjugué de la scolarisation, de l'urbanisation et des nouvelles techniques de communication. ■